PRÉ-REQUIS

Etre âgé de 18 ans au moment de la certification
Etre titulaire du PSC1 ou équivalent avant Test TEP

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives et à l'encadrement datant de moins d'un an à la date de l'inscription.

Valider les deux tests physiques suivants :

1. Le test navette Luc Léger
2. Le test d'habilité motrice

Ou être titulaire d'une qualification inscrite à l'annexe II-1 du code du sport ou à l'annexe de l'arrêté du 22 janvier 2016 (publiée au Bulletin officiel de la jeunesse et des sports)
Le coût des tests n'est pas dépendant de la LENA mais de l'organisme organisateur.

Pour connaître le calendrier des tests, rendez-vous sur la page : https://www.ac-bordeaux.fr/bpjeps-activites-physiques-pour-tous-124232

Avoir complété le dossier d'inscription et envoyé les justificatifs demandés dans les délais impartis.



LIEU FORMATION

Plan d'eau de la Grande prairie
20 rue du Plan d'eau
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE



RENSEIGNEMENTS, DEVIS ET INSCRIPTION

solenn.guignard@irfrep.fr

06 79 68 81 74

Imprimer par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

LIGUE NA de l'enseignement
FORMER. INFORMER.. TRANSFORMER...!



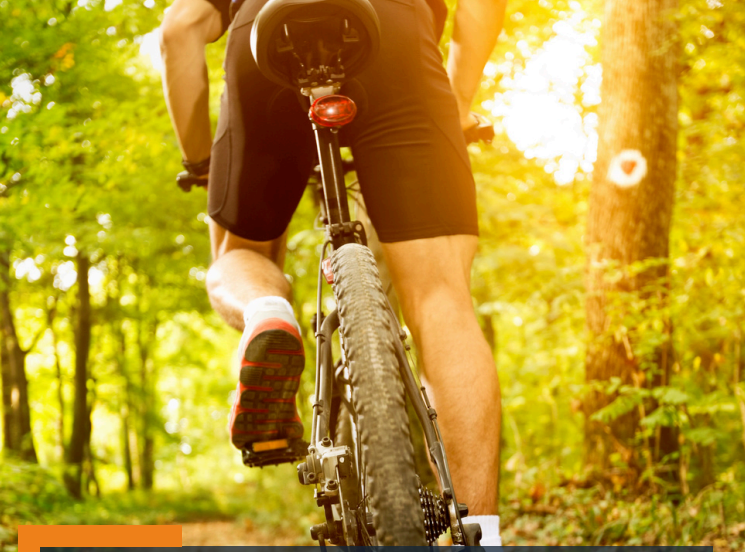
BPJEPS

MULTI-ACTIVITÉ PHYSIQUES OU SPORTIVE POUR TOUS (MAPS) EX BPJEPS APT

Flashez-moi

PLUS D'INFOS ET DATES DES FORMATIONS

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
NOUVELLE-AQUITAINE



Le BPJEPS MAPS, anciennement BPJEPS APT, prépare en un an les futurs éducateurs.rices sportifs.ves, capables d'encadrer des activités physiques pour tous les publics, que ce soit en centres de loisirs et de vacances, en associations sportives ou en encore Maisons de retraite et EHPAD. La formation se déroule en centre de formation et en structure d'accueil.

PRINCIPAUX APPRENTISSAGES DU BPJEPS MAPS

- **MAÎTRISER LES TECHNIQUES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS**
- **RÉALISER UN PROJET D'ANIMATION**
- **ACCOMPAGNER DIFFÉRENTS PUBLICS**
- **ÉLABORER UNE SÉANCE, UN PROGRAMME D'ANIMATION OU DE FORMATION**

OBJECTIFS

- Réaliser de manière autonome des prestations d'animation dans le domaine sportif
- Encadrer tout public dans tout lieu dans toute structure et y mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de structure
- Mettre en œuvre des activités physiques et sportives
- Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

COMPÉTENCES

BC1 **Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure**

BC2 **Valoriser les activités et les projets d'une structure (Communication)**

BC3 **Concevoir, Animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans la mention Multi-Activités Physiques ou Sportive pour tous (MAPS)**

TARIFS ET FINANCEMENT

Ouvert à tout type de prise en charge y compris l'apprentissage
Un devis personnalisé sera communiqué après un entretien avec les candidats à l'entrée au BPJEPS



PRINCIPES

Alternance et tutorat : une combinaison d'apports théoriques et de pratiques professionnelles sur un rythme équilibré.

Pédagogie active Alternance d'apports théoriques et de mise en application en atelier pédagogique et en entreprise. Supports de cours remis à chaque stagiaire (plateforme ou version papier). Exercices pratiques et interactifs faisant appel à la participation et à l'expérience des participants. Situations basées sur l'analyse du vécu en entreprise, échanges entre stagiaires.

L'individualisation des parcours : les contenus et la durée de la formation peuvent être allégés suite à des tests de positionnement.

FORMATION EN CENTRE DE FORMATION : 695 HEURES
STAGE EN ENTREPRISE : DE 1200 À 1450 HEURES

Publics concernés :

Personnes issues de l'animation volontaire (BAFA, BAFD, bénévoles), salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi,...